

# Trois maires réclament des financements pour des dossiers urgents de protection contre la mer

**Littoral.** Pour lutter contre les assauts de la mer, les travaux sont souvent titanesques et coûteux. S'ajoutent les demandes d'autorisation. Trois maires se battent pour accélérer les démarches et protéger leurs habitants.

**Magali Mustioli-Hercé**

journaliste  
mmustioli@courrier-picard.fr

Les maires d'Ault, Fort-Mahon-Plage et Quend, se retrouvent avec des dossiers d'envergure (technique et financière) exclus du Programme d'actions de prévention des inondations (Papi 2). À la recherche de financements pour réaliser ces projets urgents, ils ont écrit au préfet de la Somme pour «faire avancer les choses». Le comité stratégique sur la résilience littoral (Costrat) est justement créé pour élaborer des stratégies et gagner du temps. Les élus restent sceptiques.

## 1 PROLONGER L'ENROCHEMENT DE LA DIGUE 83 A AULT

«On ne parle même plus de prolonger la promenade, uniquement d'enrochement», prévient Marcel Lemoigne, maire d'Ault. Le bourg est protégé des assauts de la mer en pied de falaise par un enrochement surplombé d'une digue promenade qui date de 1983 (d'où son nom), jamais terminée. Le Papi 2 ne concer-

nerait plus Ault ni Fort-Mahon, ni Quend, parce que nos travaux traitent l'érosion et que dans ce nouveau plan il n'est question que de submersion ! Ceci étant, il faut trouver un nouveau plan financier et des partenaires.»

La préfecture de la Somme confirme : «Les travaux d'Ault, Quend et Fort-Mahon n'entrent plus dans le périmètre du Papi 2 mais peuvent être éligibles à d'autres sources de financement, notamment via le Fond vert – axe littoral, en lien avec le déploiement de la démarche résilience littorale.»

«Il suffit d'un vent de Nord-Ouest avec un gros coefficient de marée et tout le sable apporté en une semaine repart en une marée.»

**Alain Baillet**

Maire de Fort-Mahon-Plage

Deux autres points sont considérés comme urgents par le maire d'Ault : «l'étude sur la solidité de la casquette a quarante ans, il est temps de procéder à une vérification, assure-t-

il. Le quartier du Bel air se retrouve enclavé suite à un effondrement de falaise en mars 2023. Le BRGM (service géologique national, NDLR.) estime qu'un autre éboulement d'ici dix ans pourrait rendre le boulevard inutilisable. Que deviennent les vingt maisons ? Soit on réserve un terrain pour créer un accès avec un kilomètre de voirie, soit on transforme l'escalier d'accès piéton en voirie. Il faut une étude de faisabilité.»

## 2 GARDER LE SABLE SUR LA PLAGE DE FORT-MAHON

Alain Baillet, maire de Fort-Mahon-Plage, espère des travaux sur le boulevard maritime. «Au sud de la plage, le sable ne reste pas. La ville a acheté une parcelle inconstructible en bout du boulevard, explique-t-il. Le propriétaire ne le faisant pas, c'était chaque fois la ville qui rechargeait en sable de la concession pour éviter que cette zone, habitée juste derrière, se retrouve sous l'eau.» Maintenant que la ville est propriétaire, elle songe à un aménagement plus durable : «Nous voulons des enrochements entourés de géotextile pour renforcer le sable. Ainsi les vagues seront cassées et le sable partira beaucoup moins vite», détaille le maire.

La municipalité travail avec les Affaires maritimes sur ce sujet et attend le retour de l'État. «Nous n'avons pas eu de gros dégâts en début de saison, relativise Alain Baillet, mais il suffit d'un vent de Nord-Ouest avec un gros coefficient de marée et tout le sable apporté en une semaine repart en une marée.»

Derrière, un boulevard surplombé de 400 appartements à protéger. «Ces travaux sont urgents depuis dix ans, maintenant que la mairie a fait sa part, j'espère que ça va avancer». Alain Baillet souhaite une solution rapide. De son point de vue, le Constrat est «un outil qui peut peut-être faire avancer les choses. Dans tout projet il faut une volonté politique».



Le quartier du Bel Air, à Ault, risque de se retrouver complètement enclavé si un nouvel effondrement de la falaise se produit. Pour anticiper le problème, il faudrait créer une nouvelle route d'accès. Une vingtaine de maisons sont concernées. Photo d'archives

## 3 QUEND VEUT RETENIR SON SABLE

«J'ai écrit au préfet pour trois points, explique Marc Volant, maire de Quend. Revoir et augmenter les enrochements au nord de la plage car la mer creuse les dunes et va finir par attaquer la route d'accès au front de mer, qui se trouve juste au-dessus. Avoir l'autorisation de continuer la langue de béton qui court au pied du perré, car les vagues tapent et emportent le sable, créant parfois un creux d'1m80, dangereux. C'est mon devoir de police de maire que d'assurer la sécurité, mais il me faut les autorisations pour agir. Au sud de la plage, il faut aussi remplacer les che-

vrons de bois usés qui ne retiennent plus le sable. Les simples ganivelles ne sont pas efficaces.» Les élus de Quend ont inscrit au budget ces travaux d'urgence pour 800 000 euros. «On ne pourra pas nous dire qu'on n'a pas les financements. Mais cela se ferait aux dépens d'autres choses si on n'a pas de subvention. Ensuite, il faudra comprendre pour trouver des solutions à moyen et long terme.» Deux premières réunions avec les services de l'État n'ont pas apporté réponse. «Tout cela a un caractère d'urgence. Il y a vingt ans, c'était simple. Aujourd'hui on n'a plus le droit de construire des ouvrages sur le domaine public maritime alors qu'on nous dit de nous défendre contre la mer. C'est au préfet de trancher.» ●



On voit bien comment la mer creuse la plage au sud de Fort-Mahon. Magali Mustioli-Hercé



La mer qui frappe les dunes creuse en direction de la route d'accès au front de mer de Quend. La mairie souhaite revoir et agrandir la zone d'enrochements.  
**Magali Mustioli-Hercé**



Les tempêtes sur le littoral sont la manifestation la plus claquante des phénomènes dus aux changements climatiques. (Photo d'archives / Fred Haslin). CPI

## Le Costrat, un nouvel outil pour faire avancer les dossiers littoraux

Vendredi 21 mars 2025, le préfet de la Somme, Rollon Mouchel-Blaisot, et la présidente du syndicat mixte baie de Somme - Grand littoral picard, ont installé le comité stratégique sur la résilience littorale (Costrat). Derrière ce gros mot administratif se cache une nouvelle instance censée fluidifier les échanges et augmenter l'efficacité des démarches pour faire face à l'accélération du changement climatique.

« Le but est d'être plus efficace, promet Sabrina Holleville-Milhata, de créer une démarche collaborative. On va mettre en place une commission technique assez locale avec les services de l'État pour apporter des réponses pragmatiques et faire ce qui est nécessaire rapidement. »

Pas de page supplémentaire dans le mille-feuille administratif, donc. Deux commissions sont créées pour aborder deux thématiques prépondérantes : l'une à propos du massif dunaire, concernant plutôt la zone Quend et Fort-Mahon-Plage, l'autre à propos des falaises pour les enjeux de la commune d'Ault.

« Nous les séparons pour plus d'efficacité et associons les maires avec l'objectif de rester dans la rationalité des projets et d'accélérer les choses pour des projets coûteux et très compliqués. »

*solutions à court terme, tout en coordonnant des simulations et scénarii sur le long terme. Il s'agit de bien distinguer ce qui relève de l'urgence des travaux plus structurants et impactants. » ●*

**Magali Mustioli-Hercé**

« Rester dans la rationalité des projets et accélérer les choses pour des projets coûteux et très compliqués. »



À Quend, les agents des services techniques installent des ganivelles, pour la saison. Leur efficacité pour retenir le sable est contestable, mais elles empêchent les promeneurs de grimper dans les dunes, ce qui accentuerait leur dégradation.

**Magali Mustioli-Hercé**